

**Réunion de lancement du projet de construction de déchèteries en
maîtrise d'ouvrage régionale**

22 octobre 2018

Salle 8 &9 – Hôtel de Région Guadeloupe, Basse-Terre

Discours introductif du Président de Région

Ary Chalus

Mesdames et Messieurs les présidents d'agglomération,
Mesdames et Messieurs les maires et leurs représentants,
Monsieur le directeur de l'ADEME,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre invitation pour le lancement du programme de construction en maîtrise régionale de 8 déchèteries et d'un quai de transfert sur vos territoires respectifs (à Baillif, à Bouillante, à Terre-de-Haut, à Terre-de-Bas et à Trois Rivières pour le sud Basse-Terre et à Goyave, à Petit-Bourg et à Pointe-Noire pour le nord Basse-Terre).

Ce sont 9 équipements à destination de la population pour permettre un meilleur tri des déchets et une amélioration de leur qualité de vie.

« Faire de la Guadeloupe, un archipel Zéro (0) déchets à l'horizon 2035 »

Voilà une ambition qui mérite toute notre attention et notre investissement collectif !!

Cependant, les équipements manquent encore, et il convient de poursuivre nos efforts et rééquilibrer le territoire en infrastructure de bonne gestion des déchets.

Comme vous le savez, l'archipel guadeloupéen compte 9 déchèteries opérationnelles dont seulement 3 pour l'ensemble de la Basse-Terre qui compte plus de 160 000 habitants.

Par ailleurs, certaines communes de Basse-Terre ne sont toujours pas desservies par un service efficace de collecte sélective des déchets.

En définitive, ce sont plus de 60% des déchets produits que nous enfouissons car ils ne sont pas suffisamment triés et que les filières de valorisation peinent à se développer. Sans parler de ceux qui sont jetés dans la nature !

Ce n'est pas acceptable !

Les enjeux pour le territoire sont nombreux :

- 1) l'atteinte des objectifs régionaux en matière de tri et de valorisation des déchets fixés par le plan en matière de déchèteries à savoir 17 à l'horizon 2022 ;
- 2) le rééquilibrage du territoire dans l'implantation des déchèteries et la réponse à un besoin prégnant des administrés de la Basse-Terre, qui n'ont pas ou peu d'accès à ce type d'équipement d'utilité publique ;
- 3) la consommation de l'enveloppe FEDER dédiée aux déchets sur le PO 2014-2020.

Face à ces enjeux, nous ne devons pas baisser les bras mais travailler ensemble. C'est la raison pour laquelle nous vous avons fait la proposition de construire ces déchèteries, nécessaires aux Guadeloupéens.

Ce programme de construction de déchèteries représente une enveloppe globale de 10 000 000€. Il est d'ailleurs inscrit au PPI de la région.

Au-delà de la planification dont nous avons la charge, nous voulons envoyer un signal fort et impulser une dynamique régionale en faveur de la prévention et de la gestion des déchets.

C'est pourquoi, nous avons souhaité construire ces déchèteries pour le compte des agglomérations compétentes en matière de collecte et traitement des déchets en Basse-Terre.

Pour une bonne partie d'entre elles, elles étaient en réflexion voire en projet ; certains projets dataient au moins d'une dizaine d'années.

Notre mission sera de s'assurer de l'émergence de celles-ci sur vos territoires. A condition, bien évidemment, que chacun d'entre vous puisse s'impliquer pleinement dans ce projet dans les limites de ses prérogatives :

- les communes pour la recherche de foncier disponible et pour les procédures administratives relevant de leur compétence,
- les communautés d'agglomération pour la maîtrise de ce foncier et pour la transmission des éléments d'instruction demandés par mes services.

Cela fait quelques mois que nous communiquons sur cette opération et que mes services sont en relation avec vous.

En effet, plusieurs mois ont été nécessaires à la réalisation de ces transferts de maîtrise d'ouvrage et au choix des mandataires chargés de nous accompagner sur le programme de construction.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à passer à une phase plus opérationnelle du projet.

Malheureusement, force est de constater que, pendant tous ces mois, les maîtrises foncières ne sont toujours pas finalisées. Or, c'est un préalable à la construction.

Si nous n'accélérons pas sur ce point, les chantiers prendront du retard et nous risquons de pénaliser la population guadeloupéenne.

Le chantier en matière de prévention et de gestion des déchets est titanesque. Mais comme vous le constatez, la région Guadeloupe est à vos côtés et s'investira toujours pleinement pour l'intérêt des Guadeloupéens.

Toutefois, nous n'agissons que dans le cadre de nos compétences. Cela signifie qu'une fois que nous aurons livré ces équipements, vous devrez en prendre pleine possession et les exploiter !

J'insiste en vous demandant d'anticiper les conditions d'exploitation de ces déchèteries. Mes services ont d'ores et déjà prévu de vous accompagner pour préparer cette exploitation, notamment sur le volet de la formation du personnel avec le CNFPT.

Je voudrais conclure en vous souhaitant que notre partenariat soit fructueux et que nous tirions tous ensemble et d'une même force, dans la même direction.

Ary Chalus.

Président du Conseil régional de Guadeloupe